



## EXTRAIT N°84/2025 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

Date de la convocation :  
Le 01 décembre 2025

Nombre de conseillers municipaux  
En exercice 33

**En début de séance :**  
Présents 19  
Procurations 6  
Absents 5  
Excusés 3

**En cours de Séance :**  
Présents 18  
Procurations 6  
Absents 5  
Excusés 4

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence de monsieur le Maire, M. Yan MONPLAISIR

**PRESENTS :**

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ARETO Joseph, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. THELESTE Johan, M. ROSELET Jean-Christophe, M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine. Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

*ABSENTS EXCUSES* : M. ADELE Claude, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. CRETINOIR), Mme CARIN Jocelyne, (procuration à M. ARETO), M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, (procuration à M. PALIX), Mme MENCE Marielle, (procuration à Mme MARLIACY Danielle). M. CIDOLIT Bertrand, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE).

*ABSENTS NON-EXCUSES* : M. DELPHIN Laurent, M. ADELAIDE Michel, Mme RIERNY Sandrine, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José.

**ASSISTANTS** M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Victor VELAYE (Dirfin), M. Christophe PETIT, M. Stéphane GLANIOS.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture  
972-219722246-20251208-84-2025-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2025  
Date de réception préfecture : 16/12/2025

Accusé de réception en préfecture  
972-219722246-20251208-84-2025-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2025  
Date de réception préfecture : 16/12/2025

## **MISE EN CONFORMITE ET GESTION DES INFRASTRUCTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PLUVIALES DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH**

Le Maire expose :

Un état des lieux sur l'ensemble du territoire a révélé la vétusté et les problématiques consécutives des installations existantes sur l'évacuation des eaux pluviales nécessitant une intervention à court terme. Une première partie de travaux a été réalisée et achevée en 2025.

Il convient dès lors de poursuivre la dynamique lancée sur ce projet d'envergure répondant à une récurrence de mauvais écoulements, d'infiltrations multiples, de dégradations aux abords des lieux relevés, de difficultés de passages des piétons, de plaintes citoyennes. Tout cela étant accentué par une pluviométrie particulièrement dense et répétée.

Le choix de l'exécution s'est arrêté sur deux sites de quartiers, ciblés prioritaires, pour des travaux en deux temps :

Une première tranche en 2026 concerne le Chemin Poirier à Rivière-L'Or; 448 500,00€

- La deuxième tranche en 2027 sera réalisée au Chemin St-Domingue à Goureau pour un montant total prévisionnel HT de 206.932,50 €.

Les objectifs stratégiques prioritaires sont :

- La réhabilitation de l'ensemble des infrastructures d'eaux pluviales à court terme.
- La prévention des risques de déformation de chaussée, de coulées de terre, etc.
- La maîtrise de la gestion des eaux pluviales sur la voirie communale.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération "Mise en conformité et gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement pluviales de la Ville de Saint-Joseph" estimé à **448.500,00 € HT** est établi comme suit :

<b>Dépenses (€)</b>		<b>Recettes (€)</b>		<b>aux (%)</b>
<b>TRANCHE 01 /Rivière Or :</b>		<b>Etat EI 2026</b>	<b>58.800,00</b>	<b>80,00</b>
Travaux de gestion de aux potables et pluviales	448.500,00	Ville		
Mise en conformité		utofinancement	9.700,00	20,00
<b>OTAL</b>	<b>48.500,00</b>	<b>OTAL</b>	<b>48.500,00</b>	<b>100,00</b>

Ce projet est inscrit dans le cadre du Contrat de Réussite et de Transition Ecologique

.....Accusé de réception en préfecture.....  
972-219722246-20251208-84-2025-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2025  
Date de réception préfecture : 16/12/2025

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,  
**DECIDE**, à l'unanimité

**D'APPROUVER** cette opération  
**D'APPROUVER** le plan de financement y afférent

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 08 décembre 2025

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire, et par délégation  
2<sup>ème</sup> Adjoint

Eliane MÉVILLE

Accusé de réception en préfecture  
972-219722246-20251208-84-2025-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2025  
Date de réception préfecture : 16/12/2025